

VOUS ETES UN ÉLU ET SOUHAITEZ PARTICIPER A UNE FORMATION DE L'IRMA VIA VOTRE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION ?



Notice d'utilisation du site « Mon Compte Formation »



Guide réalisé par l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), organisme de formation agréé pour la formation des élus, spécialisé dans le domaine des risques majeurs et de la sécurité civile

❶ CRÉEZ VOTRE COMPTE SUR « MON COMPTE FORMATION »

Depuis votre ordinateur ou votre tablette / smartphone, rendez-vous sur la page :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Cliquez sur « Création de compte » en haut à droite de la page.



Renseignez votre numéro de sécurité sociale et votre nom de naissance et suivez la procédure. Pensez à noter et à conserver le mot de passe que vous choisissez.

A la fin de la procédure, vous recevrez un mail sur votre adresse mail qui vous demandera de confirmer votre compte, il vous suffira de cliquer sur « Activation du compte ».

❷ CRÉEZ VOTRE IDENTITÉ NUMÉRIQUE AVEC LA POSTE

La démarche de création d'une identité numérique se passe sur le site :

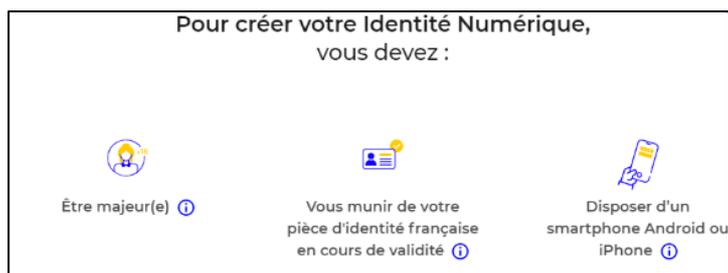
<https://lidentitenumérique.laposte.fr/>

Créez votre compte La Poste ou connectez-vous à votre compte déjà existant.

Téléchargez l'application smartphone
« L'identité numérique La Poste »



Et créez votre identité numérique en suivant les étapes.



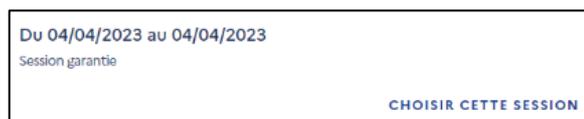
③ PUIS INSCRIVEZ-VOUS A LA FORMATION DE L'IRMA QUI VOUS INTÉRESSE

Recherchez la formation qui vous intéresse dans « Recherche » ou cliquez directement sur le lien envoyé par l'IRMa :

- « Mettre en place et maintenir opérationnel son PCS » : <https://tinyurl.com/jhadexnr>
- « Gestion de crise communale : mise en pratique » : <https://tinyurl.com/4j2tzerm>
- « Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs » : <https://tinyurl.com/49jvs478>

Si la formation proposée vous convient, choisissez les sessions auxquelles vous souhaitez participer en cliquant en bas de page sur « **VOIR PLUS DE SESSIONS** »

Choisissez la session qui vous intéresse et inscrivez-vous sans coût associé pour la commune.



La plateforme « Mon Compte Formation » vous proposera enfin de valider votre inscription avec votre compte FranceConnect+ (via votre identité numérique La Poste), suivez les étapes et le tour est joué !



En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec notre Institut pour vous accompagner dans la démarche d'inscription sur « Mon Compte Formation ».

Notre responsable du Pôle Formation, Mathias LAVOLÉ, est à votre disposition par mail (mathias.lavole@irma-grenoble.com) ou par téléphone au 04 76 47 73 73.